



# Les ressources hydriques des milieux sauvages et des aires protégées d'Amérique du Nord

## Les services écologiques : un système essentiel à la vie sur Terre

*Les populations du Canada, des États-Unis et du Mexique partagent un continent sur lequel les ressources hydriques sont étroitement liées. Cette eau porteuse de vie ainsi que ses sources méritent d'être protégées en raison des services qu'elles rendent à la nature et aux populations.*



# NAWPA

Le protocole d'entente (PE) sur la coopération pour la conservation des milieux sauvages a été signé par sept agences gouvernementales nord-américaines lors de la 9<sup>e</sup> édition du congrès WILD9, le *World Wilderness Congress*, qui s'est tenu à Mérida, au Mexique, en 2009. (<http://www.wild.org/where-we-work/north-american-wilderness-collaborative/>).

En vertu de ce protocole d'entente, Parcs Canada, la Commission mexicaine nationale des aires naturelles protégées ainsi que les agences des États-Unis *Forest Service*, *National Park Service*, *Fish & Wildlife Service*, le *Bureau of Land Management*, et l'*Office of Environmental Markets* du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) travaillent ensemble sur des projets de conservation à l'échelle continentale et font de la valorisation des services écologiques une priorité. La préservation de l'eau et par là même de son écosystème est une nécessité pour les populations situées sur l'ensemble du continent et constitue une priorité pour ces agences.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Comité intergouvernemental nord-américain pour la coopération sur la conservation des milieux sauvages et des aires protégées (*The North American Intergovernmental Committee for Wilderness and Protected Areas Cooperation*, NAWPA) : <http://nawpa.net/>



La présente publication vise à informer les responsables politiques des avantages inestimables pouvant être retirés de la protection des aires naturelles d'Amérique du Nord dont les écosystèmes aquatiques contribuent au maintien de la vie.

## Que sont les services écologiques?

Les populations et l'environnement retirent de nombreux avantages de la conservation des milieux sauvages et des aires protégées situés sur le continent nord-américain. Parmi ces avantages, que l'on désigne communément sous le nom de « services écologiques », sont l'eau, la nourriture, la valeur culturelle, la dimension spirituelle, les offres récréatives, les qualités esthétiques, l'atténuation des répercussions du changement climatique, un effet tampon sur les inondations, une protection contre la sécheresse et les maladies, ou encore le maintien de la diversité biologique.

## Pourquoi axer nos efforts sur l'eau?

Le document intitulé *Évaluation des écosystèmes pour le millénaire*, publié en 2005, est un travail de synthèse mené à bien par plus de 1 500 scientifiques de renommée mondiale. Ce rapport décrit les systèmes naturels comme des « systèmes essentiels au maintien de la vie sur Terre » et dont l'humanité dépend. Il met en exergue la dégradation et la disparition des zones humides, à un rythme plus rapide encore que les autres écosystèmes (<http://millenniumassessment.org/documents/document.358.aspx.pdf>). Lorsque l'on tient compte des avantages économiques et non des zones humides, on constate que la valeur économique globale des zones humides non converties est souvent supérieure à celle des zones humides converties. Au moment de prendre des décisions qui influenceront directement ou indirectement sur ces dernières, il est primordial de s'assurer que l'ensemble des avantages et des bienfaits que nous procurent les services écologiques des zones humides sont pris en compte. La pénurie en eau, qu'elle soit physique ou économique, ou l'accès restreint aux ressources hydriques nuisent au développement économique de nombreuses régions d'Amérique du Nord et sont des enjeux majeurs auxquels fait face notre société.

Agences nord-américaines de gestion des terres	Terres protégées	Acres (million)	Hectares (million)
Forest Service (É.-U.)	Toutes les terres	193	78,1
	Milieux sauvages	36	14,5
National Park Service (É.-U.)	Toutes les terres	84	34
	Milieux sauvages	44	17,8
Fish & Wildlife Service (É.-U.)	Système national de réserves sauvages	150	60,7
	Milieux sauvages	21	8,5
Bureau of Land Management (É.-U.)	Système national de protection des sites	27	11
	Milieux sauvages	8,7	3,5
Commission mexicaine nationale des aires naturelles protégées	Toutes les terres	61	25
Parcs Canada	Total des aires terrestres et marines	78,2	31,6

La superficie totale des terres et des ressources hydriques situées dans des milieux sauvages et des aires protégées gérés par les agences du Comité intergouvernemental nord-américain pour la coopération sur la conservation des milieux sauvages et des aires protégées est plus vaste encore que les superficie de l'Alberta, du Texas et du Chihuahua réunies.

# Protéger l'eau

Services rendus par les zones humides et les bassins hydrographiques	Avantages découlant de la conservation des milieux sauvages et des aires protégées
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces zones constituent une part significative des ressources en eau potable et approvisionnent près d'un tiers des plus grandes villes du monde.</li> <li>• La qualité de l'eau potable des milieux sauvages et des aires protégées compte parmi les meilleures du monde.</li> <li>• Leur conservation contribue à prévenir la disparition et la dégradation des zones humides, grâce à un stockage à long terme et à un approvisionnement constant en eau.</li> </ul>
Utilisation de l'eau à des fins diverses dans l'industrie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écosystèmes comprenant une couverture végétale et des systèmes racinaires intacts éliminent les agents polluants et les sédiments se trouvant à la surface des eaux de ruissellement et souterraines.</li> <li>• Une eau de bonne qualité est importante pour l'industrie agroalimentaire, les boissons destinées à la consommation et pour tout autre usage commercial.</li> </ul>
Atténuation des catastrophes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces zones atténuent les dégâts engendrés par les inondations et la sécheresse et réduisent les coûts.</li> <li>• Elles contribuent à la mise en place d'offres de tourisme et de pêche, ainsi qu'à l'irrigation et à la production d'électricité.</li> <li>• La conservation de ces zones permet de protéger les marais côtiers, les îles-barrières et les mangroves qui jouent un rôle essentiel dans la réduction des effets des inondations.</li> </ul>
Les poissons et la faune vivant dans ces zones sont utilisés à des fins alimentaires, récréatives et culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La protection des lieux de pêche, notamment l'habitat des espèces résidentes et migratoires, et plus particulièrement celui des espèces en voie de disparition ou menacées, permet d'accroître leur durabilité et leur productivité.</li> <li>• La protection du régime hydrologique et de la variabilité naturelle des zones humides permet de préserver leur diversité biologique.</li> </ul>
Offres de loisirs, de tourisme et de bien-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces zones offrent la possibilité de relever des défis physiques et mentaux dans un environnement éloigné de toute civilisation moderne.</li> <li>• Elles permettent la pratique d'activités récréatives comme la navigation de plaisance, la descente en eaux vives, le camping ou la randonnée.</li> <li>• Elles contribuent à soutenir les économies locales grâce au tourisme et à la valeur ajoutée des propriétés privées adjacentes.</li> </ul>
Valeurs et pratiques culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès aux zones humides permet de laisser libre cours à ses inspirations artistiques et spirituelles.</li> <li>• La conservation de ces zones permet de préserver les sites culturels sacrés, la végétation naturelle utilisée à des fins de subsistance et les pratiques traditionnelles.</li> </ul>
Connaissances futures	<p>Ces zones sont le lieu idéal pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• découvrir de nouveaux produits et services, notamment en matière de médicaments ou de matériel génétique.</li> <li>• acquérir de nouvelles connaissances sur les interactions au sein des systèmes aquatiques.</li> </ul>
Mesures visant à s'adapter aux changements climatiques et à en atténuer les répercussions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ces espaces permettent d'acquérir des connaissances sur les répercussions du changement climatique mondial sur les écosystèmes aquatiques naturels.</li> <li>• Ils permettent d'établir une base de référence nécessaire en vue de comparer les changements liés à l'évolution du climat dans plusieurs endroits du monde.</li> </ul>

Source : Daly, H., et Farley, J. (2004) Ecological economics: principles and applications. Washington D.C. : Island Press; et Krieger, D.J. (2001) The economic value of forest ecosystem services: a review. Washington D.C. : The Wilderness Society.

L'eau est une ressource partagée essentielle à la vie sur Terre. Elle se déplace à travers le monde sous forme de vapeur, de rivières et sous l'effet des courants océaniques. Les Grands Lacs (le réseau hydrographique du Saint-Laurent) constituent la plus vaste ressource d'eau douce partagée entre le Canada et les États-Unis. Ce système contient à lui seul un cinquième des ressources en eau douce du monde. Les fleuves Colorado,



Rio Grande et le golfe du Mexique figurent quant à eux parmi les plus vastes ressources d'eau douce partagées entre le Mexique et les États-Unis. L'eau provenant des milieux sauvages et des aires protégées, qu'elle soit utilisée comme moyen de subsistance (pour boire ou se nourrir, grâce notamment aux poissons qu'elle contient), à des fins agricoles ou même comme voie de circulation, est une ressource essentielle aux générations présentes et futures, qui dépendent de sa qualité et de sa quantité.

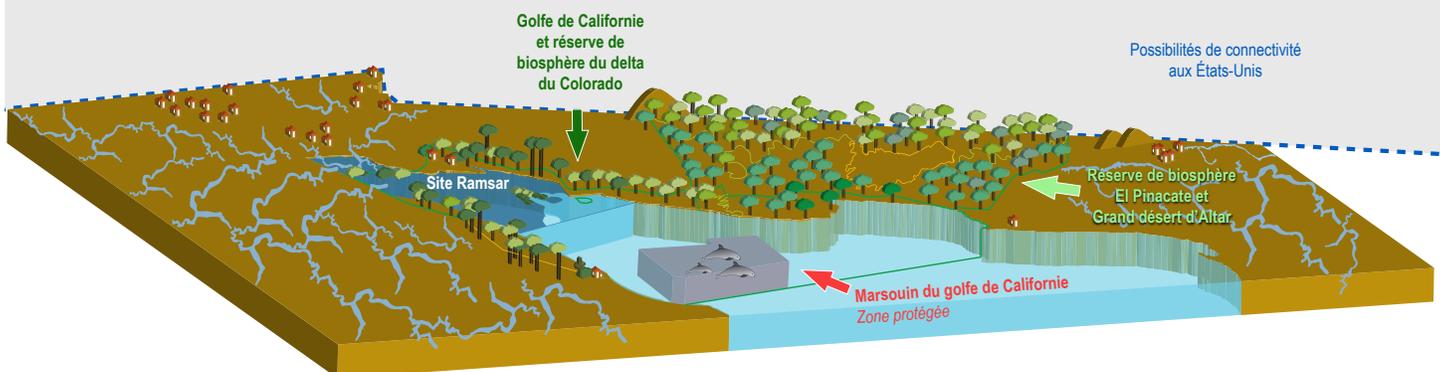
## L'eau : une ressource mondiale partagée

Les zones littorales et marines du golfe de Californie et de la réserve de biosphère du delta du Colorado accueillent une grande diversité d'espèces, dont beaucoup restent encore à documenter. Le delta du Colorado consiste en un système fragmenté de zones humides naturelles et artificielles, qui constituent les bassins versants du Colorado. Ces derniers alimentent en eau les terres agricoles des vallées de Yuma et de Wellton Mohawk en Arizona, le système hydraulique d'irrigation et de drainage du Colorado, ainsi que la zone marine de la partie supérieure du golfe de Californie (mer de Cortez).

Le delta du Colorado et ses écosystèmes figurent parmi les zones de la région qui affichent le taux de reproduction le plus élevé chez de nombreuses espèces en voie de disparition,

telles que le marsouin du golfe de Californie (*Phocoena sinus*), et endémiques, telles que le totoaba (*Totoaba macdonaldi*) et le gobie de Sonora (*Tomocodon humeralis*).

La pêche est l'une des activités traditionnelles les plus pratiquées dans ces régions. Les ressources halieutiques y sont particulièrement abondantes. On y dénombre près de 70 espèces différentes, dont l'acoupa du golfe (*Cynoscion othonopterus*), le muge cabot (*Mugil cephalus*), le thazard sierra (*Scomberomorus sierra*) ainsi que de nombreux invertébrés, tels que les crevettes bleues (*Litopenaus stylirostris*), les crabes d'eau douce (*Callinectes spp.*) et plusieurs espèces de palourdes.



# Les trésors hydriques de l'Amérique du Nord



Photo : Bureau of Land Management (É.-U.)

## La zone sauvage des montagnes Steens (Oregon, États-Unis)

170 166 acres (68 863 hectares), créée en 2000

Cette aire naturelle comprend certaines des terres les plus sauvages et les plus reculées en Oregon. Sa création vise à protéger l'habitat de la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss gairdnerii*), une espèce menacée, ainsi que celui de nombreuses espèces de plantes endémiques. Plusieurs rivières des chaînes de montagnes Steens sont également protégées par le *National Wild and Scenic Rivers Act*. Cette loi garantit la protection de plusieurs composantes des écosystèmes (à savoir leurs ressources culturelles ainsi que l'habitat de diverses espèces) et d'autres régions décrétées aires protégées par le système national de protection des sites, géré par le *Bureau of Land Management* (É.-U.).



Photo : Parcs Canada

## Le parc national Fundy (Nouveau-Brunswick, Canada)

51 151 acres (20 700 hectares), créé en 1948

Le parc national Fundy permet de préserver l'une des dernières régions sauvages du sud du Nouveau-Brunswick. Les collines calédoniennes boisées où dominent les résineux s'étendent jusqu'à la baie de Fundy, fréquemment enveloppée dans la brume. L'amplitude des marées dans la baie de Fundy est la plus forte du monde. Les marais salés du parc national assurent la protection des zones côtières contre les éléments et permettent de réaliser des économies non négligeables chaque année en termes de coûts en capital et de frais d'entretien. La région regorge d'offres d'activités récréatives et touristiques. En plus de l'argent que les visiteurs dépensent durant leur séjour, la valeur totale du parc est estimée à plus de 11 millions de dollars par an.



Photo : Commission mexicaine nationale des aires naturelles protégées

## La zone de protection de la flore et de la faune du couloir biologique Chichinautzin (État de Morelos, Mexique)

92 175 acres (37 302 hectares), créée en 2000

Le couloir biologique Chichinautzin se trouve au nord de l'État de Morelos au Mexique, à quelques kilomètres au sud de Mexico. Cette région se démarque par une diversité biologique riche et un taux d'espèces endémiques élevé. À l'origine, le couloir a été créé pour relier les parcs nationaux de *Lagunas de Zempoala* et de *El Tepozteco*. Cette aire protégée est principalement menacée par les populations grandissantes du Mexique et de sa capitale. Outre sa grande capacité de production d'oxygène, qui profite à toute la région, le couloir biologique Chichinautzin joue un rôle essentiel dans l'irrigation de la vallée de Cuernavaca et de Mexico et assure un effet tampon en cas de fortes précipitations.



Photo : Fish & Wildlife Service (É.-U.)

## La réserve naturelle nationale d'Okefenokee (État de Géorgie, États-Unis)

353 981 acres (143 256 hectares), créée en 1974

La réserve sauvage nationale d'Okefenokee comprend les marais d'Okefenokee, l'une des zones d'eau douce les mieux conservées de toute l'Amérique. Cette gigantesque tourbière s'étend sur près de 38 miles (61 kilomètres) de long et 25 miles (40 kilomètres) de large dans un immense bassin qui constituait autrefois le lit de l'océan. Les fleuves Saint Marys et Suwannee prennent tous deux leur source dans le marais d'Okefenokee qui est connu de par le monde pour sa grande diversité d'habitats et d'espèces. La valeur totale des services écologiques rendus par le système national de réserves sauvages des États-Unis, géré par le *Fish & Wildlife Service*, est estimée à près de 26,9 milliards de dollars par an. Quant aux services de régulation et d'approvisionnement attribuables aux eaux libres et aux zones humides, on estime qu'ils atteignent 6,5 milliards de dollars par an.

**La réserve naturelle nationale de l'archipel des Gulf Islands (Mississippi et Floride, États-Unis)**  
**4 000 acres (1 619 hectares), créée en 1978**

Les îles Horn et Petit Bois font partie de l'archipel des Gulf Islands qui couvre une superficie de 139 000 acres (56 000 hectares) et s'étend sur près de 160 miles (257 kilomètres) entre le Mississippi et la Floride. Ces îles-barrières fragiles, constituées de bancs de sable formés au fil des siècles par l'accumulation de sable venu du nord et stabilisées par leur végétation, contribuent à protéger la côte continentale de l'érosion et des inondations provoquées par les tempêtes et les ouragans. Toutefois, l'aménagement de chenaux creusés dans le but de permettre aux gros navires d'atteindre les ports situés sur les côtes a provoqué un affaissement de ces îles-barrières. L'île Ship, l'une des plus grandes de l'archipel, a été scindée en deux à la suite de l'ouragan Camille en 1969 et subit les effets de l'érosion provoquée par des tempêtes successives. En 2006, le Congrès des États-Unis a autorisé l'octroi d'un soutien financier de plus de 400 millions de dollars destiné à restaurer les sédiments des îles-barrières de l'archipel des Gulf Islands situées dans l'État du Mississippi. La restauration de ces îles contribuera à réduire les dégâts provoqués par les ouragans et les tempêtes, à prévenir les inondations et l'érosion, et à protéger les poissons ainsi que la faune vivant dans ces zones.



Photo : Gail Bishop

**Le parc national des récifs de Veracruz (Veracruz, Mexique)**  
**29 085 acres (52 239 hectares), créé en 1992**

Située dans le golfe du Mexique, dans la partie centrale de l'État de Veracruz, la zone humide comprend 23 récifs de tailles, de formes et de profondeurs différentes. Ces derniers sont divisés en deux groupes par le fleuve Jamapa. La protection de cette zone, qui se distingue par sa grande diversité biologique, l'abondance de sa faune et la beauté de ses paysages, contribue à préserver les lieux de pêche locaux, à stimuler les échanges génétiques entre espèces, à favoriser son repeuplement et à maintenir l'équilibre de son écosystème. Durant l'été, les vents violents en provenance de l'hémisphère nord provoquent de fortes houles et génèrent des courants marins puissants. Les récifs coralliens de ce parc atténuent les répercussions de ces aléas climatiques sur les côtes. Les racines et les résidus laissés par les végétaux permettent de stabiliser le substrat du récif corallien qui joue le rôle de récif-barrière contre le vent et la houle et préserve ainsi les zones côtières. La richesse de la biodiversité des récifs de Veracruz émerveille les visiteurs, qui se rendent dans le parc pour pratiquer des activités récréatives et sportives exceptionnelles. De surcroît, cet attrait touristique contribue au développement économique des collectivités locales. La beauté des paysages accroît la valeur économique des propriétés alentour et la valeur culturelle du parc.



Photo : Commission mexicaine nationale des aires naturelles protégées

**La forêt nationale de Shoshone (Wyoming, États-Unis)**  
**2 400 000 acres (971 245 hectares), créée en 1891**

La forêt nationale de Shoshone faisait partie de la réserve de Yellowstone Timberland avant d'être déclarée première forêt nationale des États-Unis. Elle s'étend sur la partie ouest du Wyoming et fait partie intégrante de l'écosystème du Grand Yellowstone, dont la superficie atteint 10 millions d'acres (4 millions d'hectares), situé dans la partie centrale du parc national de Yellowstone, l'une des régions les plus sauvages des États-Unis. Elle contient cinq aires naturelles, dont la superficie totale dépasse 1,3 million d'acres (526 000 hectares).

La forêt nationale de Shoshone, qui compte plus de 500 lacs, plus de 2 500 miles (4 000 kilomètres) de cours d'eau, plus de glaciers qu'aucune autre forêt nationale et où plusieurs fleuves d'importance régionale (notamment les fleuves Big Horn et Yellowstone) puisent leur source, assure un approvisionnement en eau continu. La présence de peuples autochtones remonte à plus de 8 000 ans et l'histoire de ses pionniers, qui ont bâti une économie grâce à l'élevage du bétail et à l'agriculture, en font une terre riche sur le plan culturel.



Photo : Leopold Institute

**L'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur (Ontario, Canada)**  
**2 471 053 acres (1 000 000 hectares), créée en 2007**

L'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur constitue la plus grande aire marine d'eau douce protégée du monde. L'aire protégée s'étend sur 6 000 miles (10 000 kilomètres) sur le Lac-Supérieur et le littoral. Plus de 70 espèces de poissons peuplent les eaux quasi limpides du Lac-Supérieur, le plus grand des Grands Lacs. Il est une source de nourriture pour les goélands, les hérons, les aigles et les pélicans et ses îles offrent à certains d'entre eux un habitat pour nicher. On compte près de 50 épaves de navires dans l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur, qui attirent les plongeurs de la région et du monde entier. Le secteur présente de nombreux autres attraits géologiques et géomorphologiques.



Photo : Klaus Rossler

## De la prévention des inondations à l'approvisionnement en eau douce

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui s'est réuni en 2007, la température de la Terre pourrait augmenter de 2 °C à 4,5 °C au cours des prochaines décennies. Ce réchauffement risque de mettre en péril les écosystèmes naturels et par là même les services qu'ils rendent aux populations. Si les fonctions de prévention des inondations des zones humides et des marais côtiers sont détruites ou réduites, les coûts associés aux dégâts provoqués par les inondations augmenteront de manière considérable aussi bien pour les particuliers que pour les collectivités.

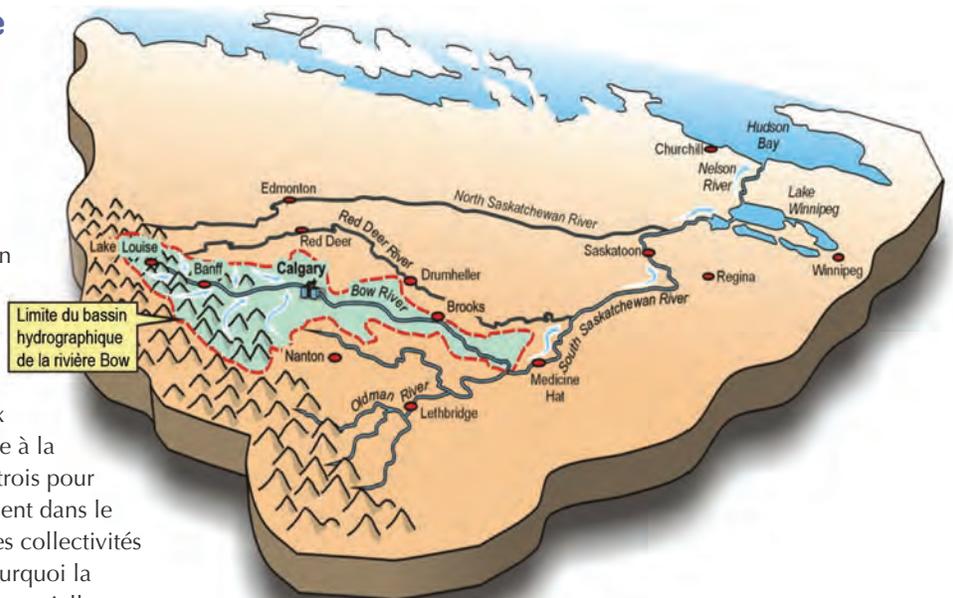


### Les avantages de l'eau douce pour les régions éloignées

**Le Parc national Banff (Alberta, Canada)**  
**1 641 026 acres (664 100 hectares), créé en 1885**

Le parc national Banff, premier parc national du Canada, garantit aux fermes et aux industries un approvisionnement en eau et permet à la population de pratiquer des activités récréatives bien au-delà de ses frontières. Le lac Minnewanka, qui constitue la plus grande étendue d'eau du parc, est connu pour la richesse de son patrimoine culturel et ses offres d'activités récréatives. Ses eaux servent également à la production d'électricité grâce à la centrale hydroélectrique située en aval. Cinquante-trois pour cent des bassins hydrographiques du parc se déversent dans le bassin de la rivière Bow. La santé et la prospérité des collectivités locales dépendent largement de ce bassin. C'est pourquoi la protection des eaux d'amont de la rivière Bow est essentielle.

Près de 1,2 million de personnes, soit 34 % de la population albertaine, vivent dans les régions alentour du bassin. En 2010, les municipalités situées près du bassin se sont vues octroyer 510 millions de mètres cubes d'eau, soit 18 % du volume total d'eau alloué. L'eau est principalement utilisée à des fins d'irrigation et agricoles, à hauteur de 1 980 millions de mètres cubes par an soit 71 % du volume total d'eau alloué.



Turner, R.J.W., Franklin, R.G., Grasby, S.E., and Nowlan, G.S., 2005. Bow River Basin Waterscape; Geological Survey of Canada, Miscellaneous Report 90, 2005.

# Les écosystèmes protégés rendent des services essentiels aux populations et à la nature

Photo :  
Fish &  
Wildlife  
Service  
(É.-U.)



- Ils garantissent la disponibilité de ressources vitales pour les populations (services d'approvisionnement).

Photo :  
Commission  
mexicaine  
nationale  
des aires  
naturelles  
protégées



- Ils atténuent les répercussions des phénomènes naturels tels que les inondations et la sécheresse (services de régulation).

Photo :  
Commission  
mexicaine  
nationale  
des aires  
naturelles  
protégées



- Ils jouent un rôle central dans de nombreux services essentiels aux populations et à la nature, ils participent notamment à la purification de l'eau et à la formation des sols (services de soutien).

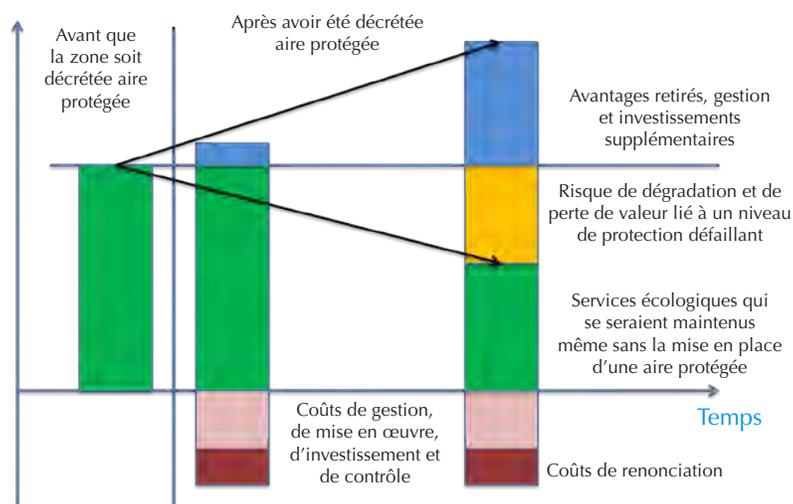
Photo :  
Forest  
Service  
(É.U.)



- Ils renforcent les relations entre les populations et la nature de par leur dimension spirituelle, leurs qualités esthétiques et leurs offres récréatives (services culturels).

## Protéger les écosystèmes contribue à accroître les bienfaits de la nature sur l'homme

### Valeur des services écologiques



### Coûts

La **VALEUR** totale d'une aire protégée peut être divisée en deux composantes : sa valeur ajoutée une fois la zone décrétée aire protégée et la valeur des services rendus par cette même zone sans protection juridique.

## Les écosystèmes et l'homme : une interdépendance réciproque



Photo : Fish & Wildlife Service (É.-U.)

*« Les zones humides se dégradent et disparaissent plus rapidement que les autres écosystèmes. Parallèlement, les espèces vivant dans les zones humides d'eau douce et côtières disparaissent plus rapidement qu'ailleurs »*

Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (2005) Les écosystèmes et le bien-être humain : Synthèse sur la diversité biologique Synthèse. Washington D.C. : Island Press

- Les milieux sauvages et les aires protégées, notamment les zones humides et les écosystèmes des bassins hydrographiques, rendent des services vitaux aux populations.
- À mesure que la population croît et que l'urbanisation progresse, de plus en plus de personnes dépendront de ces services écologiques pour satisfaire leurs besoins les plus fondamentaux.
- Dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, ce sont les populations les plus pauvres qui risquent le plus de pâtir du manque d'eau et de la détérioration de sa qualité, en raison notamment de la défaillance des infrastructures et des réseaux commerciaux ou de la disparition des zones humides.

## Comment accroître la durabilité des services rendus par les écosystèmes aquatiques situés dans les milieux sauvages et les aires protégées?

### Au sein des milieux sauvages et des aires protégées :

- S'assurer du soutien de l'opinion publique à l'égard des projets gouvernementaux et non gouvernementaux visant à améliorer la gouvernance des aires protégées afin d'accroître la durabilité des services rendus par les écosystèmes aquatiques.
- Mettre en avant les bénéfices pouvant être retirés des aires protégées auprès des industries de la région, des collectivités locales et des populations. Penser globalement, agir localement.
- Encourager le bénévolat dans le cadre de projets visant à protéger un écosystème aquatique situé dans une aire protégée de prédilection (p. ex. ramasser les ordures ou contrôler les espèces envahissantes).
- Adopter un comportement exemplaire qui n'altère pas la qualité de l'eau. Prendre connaissance des règlements en vigueur et les respecter.

### Au sein des collectivités :

- Encourager la préservation de l'eau dans les habitations. Faire des choix judicieux. Montrer l'exemple.
- Prendre connaissance des sources d'approvisionnement en eau de sa collectivité et des menaces éventuelles.
- Encourager la population à participer aux activités menées par un groupe de protection des écosystèmes aquatiques.
- Si ce groupe n'existe pas encore, en créer un.
- Sensibiliser son entourage aux nombreux avantages que nous retirons de la protection des bassins hydrographiques et des zones humides : mentionner l'ensemble des services d'approvisionnement, de régulation, de soutien et culturels.
- Diffuser la présente brochure à grande échelle, notamment auprès des organismes susceptibles de devenir des partenaires actifs dans la protection de l'eau des écosystèmes naturels : une démarche primordiale pour notre santé, notre approvisionnement en nourriture, notre environnement et notre bien-être économique.

Le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) interdit toute discrimination au sein de l'ensemble de ses programmes et activités, qu'elle ait pour origine la race, la couleur, la nationalité, l'âge, le handicap, et, le cas échéant, le sexe, la situation matrimoniale, la situation familiale, le statut parental, la religion, l'orientation sexuelle, l'information génétique, les croyances politiques, un motif de représailles ou encore le fait que la totalité ou qu'une partie du revenu d'une personne provienne d'un programme d'aide sociale. (L'interdiction ne s'applique pas à tous les programmes.) Les personnes handicapées qui souhaitent bénéficier de moyens de communication alternatifs pour obtenir des renseignements sur les programmes mis en œuvre (braille, gros caractères, enregistrement audio, etc.) peuvent communiquer avec le centre TARGET de l'USDA au (202) 720-2600 (voix et ATS). Pour déposer une plainte pour discrimination, veuillez communiquer avec l'USDA en écrivant à l'adresse suivante : USDA, Director, Office of Civil Rights, 1400 Independence Avenue, S.W., Washington, D.C. 20250-9410 ou en téléphonant au (800) 795-3272 (voix) ou au (202) 720-6382 (ATS). L'USDA est un fournisseur et un employeur souscrivant au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

**Brochure conçue, mise en page et éditée par Publishing Arts,  
du Forest Service du ministère de l'Agriculture des États-Unis  
([http://fsweb.wo.fs.fed.us/em/nfs\\_bass/](http://fsweb.wo.fs.fed.us/em/nfs_bass/))**